



Les citernes de Vernier ne valent pas la vie de Valente, au Conseil d'Etat d'agir!

Il y a un an, l'UDC Vernier lançait une initiative communale « Moins de citernes, plus de sécurité ». Transformée en pétition, cette dernière était déposée devant le Conseil municipal le 1^{er} avril 2011 (PE608). Celle-ci de même que notre résolution 543 sur le même sujet, ont été acceptées à l'unanimité du Conseil municipal en janvier 2011. Ces textes ont été renvoyés au Conseil d'Etat afin qu'il s'engage résolument à déplacer les citernes de Blandonnet et à informer la population de manière transparente.

Ainsi écrite, vous avez reçu l'*Actu Vernier* préparée le 27 janvier... le 22 février, soit 7 jours après que Stéphane Valente ait entamé sa grève de la faim contre les citernes de Vernier. Et lorsque vous lirez ces lignes écrites le 24 février, ce sera le... 21 mars et qui sait ce que le futur nous réservera d'ici là. Il n'empêche qu'aujourd'hui, l'action entamée par notre ancien conseiller municipal, Stéphane Valente, fait la une de l'actualité et c'est sur celle-ci que nous avons choisi d'écrire.

Les citernes occupent le Grand Conseil

Si les députés UDC se battent pour Vernier et ses habitants, on ne peut pas en dire autant des autres partis. En commission, ces derniers avaient refusé d'entrer en matière, même partiellement, sur le déplacement des citernes et avaient balayé notre motion M1966, alors même que celle-ci ne faisait que reprendre les conclusions d'un rapport

commandé par l'Etat lui-même et soutenu par la commune. En lieu et place, une nouvelle motion avait été rédigée (M2043) pour déplacer les stocks obligatoires loin de Genève. Entretemps, la faillite de la raffinerie Cressier rend ce déplacement des stocks obligatoires hors du canton possible. Loin de s'opposer, ces deux motions peuvent et doivent donc toutes deux être votées. Le seront-elles le 15-16 mars? Si oui, le parlement donnerait un signal fort au gouvernement afin que celui-ci s'engage résolument dans une négociation avec les pétroliers et autres partenaires, pour non pas une énième étude mais pour le déplacement effectif des citernes et de leur contenu.

Les citernes de Vernier ne valent pas nos vies

Les citernes de Vernier ne valent ni la vie de Stéphane, ni nos vies, il appartient au Conseil d'Etat, interpellé maintes fois, de réagir enfin, de s'exprimer face aux habitants et de s'engager, avec les pétroliers, à déplacer les citernes de Blandonnet.

Quelle que soit l'issue de ce combat de l'UDC, et de Vernier tout entier, pour un aménagement cohérent de son territoire et plus de sécurité pour les habitants, nous souhaitons saluer par ces lignes le courage et la ténacité de notre ancien collègue Stéphane Valente!

Ne restez pas en rade, Traversez la !

**Signez vite notre initiative
Pour une traversée de la rade
www.udc-ge.ch**